



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

QUE :-

Exceptionnellement, la cueillette des déchets domestique sera le lundi 31 décembre 2018 au lieu du mardi 1^{er} janvier 2019 et votre cueillette de matière recyclable sera à la date prévue le 3 janvier 2019

Important : vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette ce 15^{ième} jour de novembre 2018


Secrétaire-trésorière adjointe